

Webinaire Handicap & Emploi #6

Handicap psychique et emploi

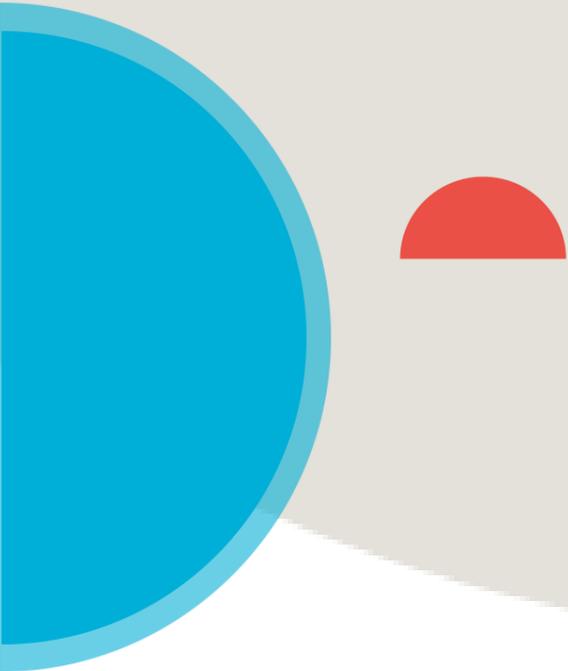
17 septembre 2021

Contexte :

6^{ème} webinaire national Handicap et emploi organisé par le FIPHFP

Questions / Réponses par le biais du tchat

Enregistrement du webinaire et replay sur la chaine Youtube du FIPHFP et sur le site de Handipacte Hauts-de-France

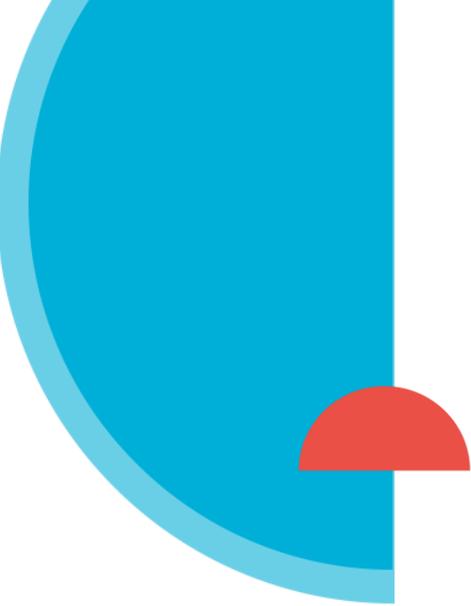


Webinaire co-construit avec le Crehpsy
Hauts-de-France

Présenté par :

Marie-Véronique Labasque, psychologue
et coordinatrice du Handipacte Hauts-de-
France

Alice GORDOLON, job coach à la
Nouvelle Forge (60), ESAT de transition



Programme du webinaire :

1 / Handicap psychique : de quoi parle-t-on ?

2 / Handicap psychique et emploi :

- Définition d'une situation de handicap psychique au travail ;
- L'accompagnement professionnel et les signaux d'alerte ;
- Les acteurs clés ;

3 / Témoignage de Nicolas sur son parcours professionnel et l'impact de son handicap



Propos introductif de Mme Isabelle Chavot, Déléguée Territoriale Handicap (DTH) Hauts-de- France FIPHFP

Le Handicap psychique : de quoi parle-t-on ?



-
- d'un handicap relativement fréquent
 - d'un handicap stigmatisé

« Il est plus difficile de désagrèger un préjugé qu'un atome »

A.Einstein

Troubles psychiques et handicap psychique



Quelques notions

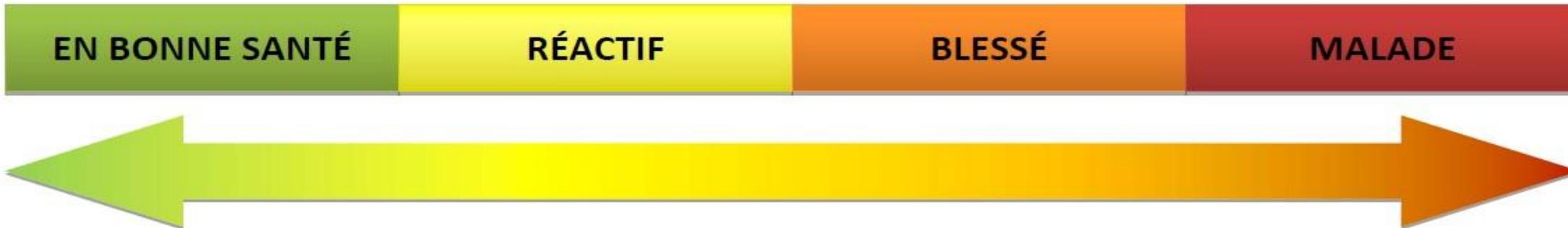
Tout d'abord, qu'est-ce que la santé mentale ?

Définition de la santé mentale

« Etat de **bien-être** qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté. » Organisation Mondiale de la Santé

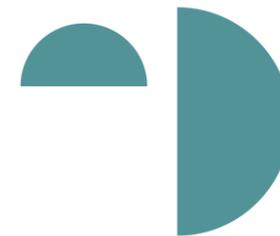
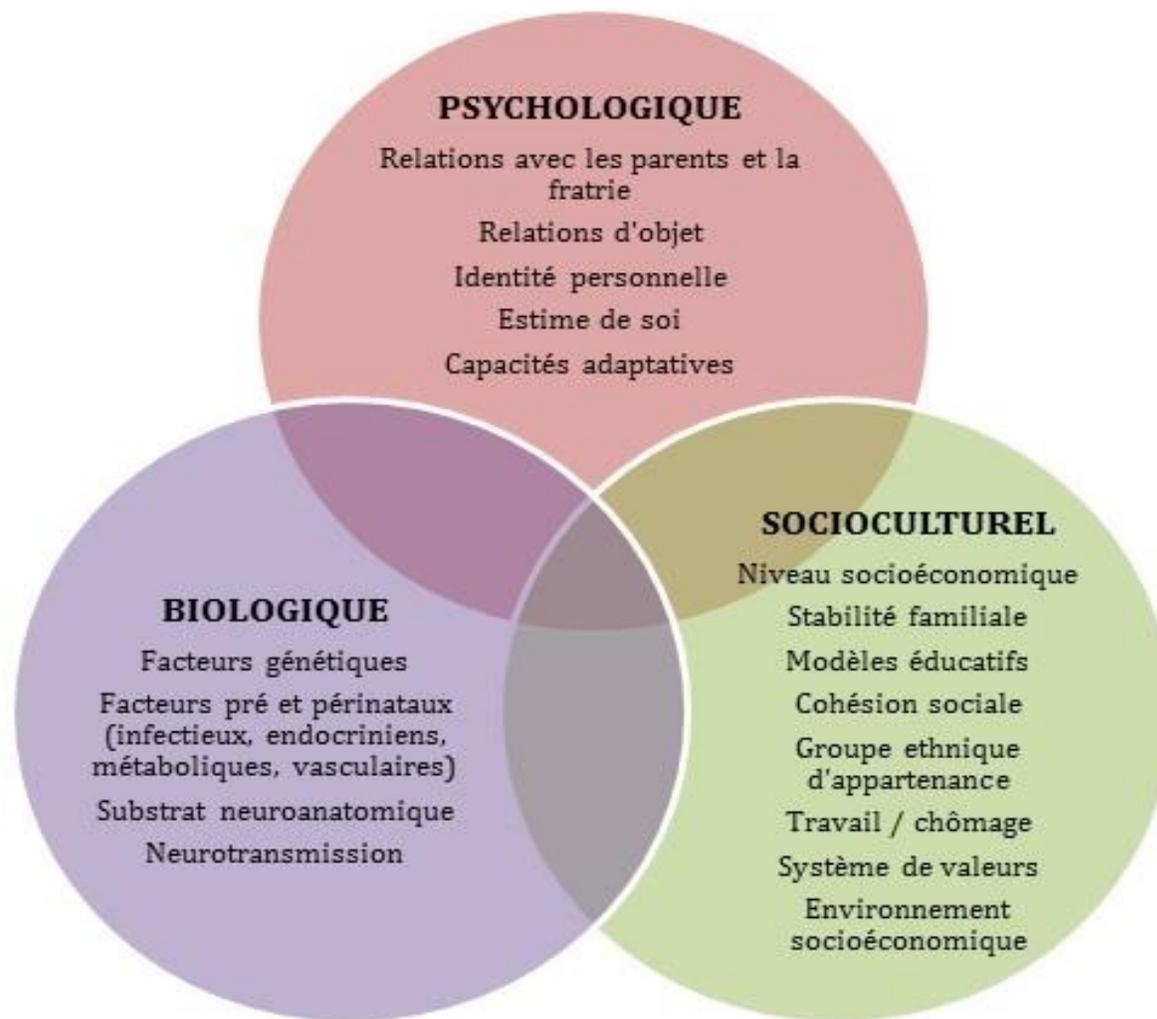


Le continuum de la santé mentale



<ul style="list-style-type: none"> • Fluctuations normales de l'humeur • Calme et capable de mettre les choses en perspective • Sens de l'humour • Bon fonctionnement • Maîtrise de soi • Sommeil normal • Peu de difficultés à dormir • Bonne santé physique • Beaucoup d'énergie • Activités physiques et sociales • Aucune consommation d'alcool ou faible consommation / Pratique peu ou ne pratique pas les jeux de hasard 	<ul style="list-style-type: none"> • Irritabilité / impatience • Nervosité • Tristesse / Accablement • Sarcasm déplacé • Procrastination • Oublis • Problèmes de sommeil • Pensées intrusives • Cauchemars • Tension musculaire/maux de tête • Manque d'énergie • Activités en baisse/Socialisation en baisse • Consommation d'alcool régulière mais maîtrisée / Pratique des jeux de hasard régulière mais maîtrisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Colère • Anxiété • Tristesse profonde / Désespoir • Négativé • Mauvais rendement/intoxication au travail • Manque de concentration / mauvaises décisions • Sommeil agité et perturbé • Images récurrentes / cauchemars • Maux et douleurs plus nombreux • Fatigue plus importante • Évitement • Retrait • Consommation accrue d'alcool / Pratique accrue des jeux de hasard habitudes mal maîtrisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Crises de colère / Agressivité • Anxiété excessive / Attaques de panique • Idées dépressives / suicidaires • Excès d'insubordination • Incapacité à exécuter ses fonctions, à maîtriser son comportement ou à se concentrer • Ne peut s'endormir ou rester endormi • Excès de sommeil ou manque de sommeil • Maladies • Problèmes de santé physique • Fatigue chronique • Ne sort pas et ne répond pas au téléphone • Dépendance à l'alcool ou au jeu • Autres dépendances
--	--	--	--

Les facteurs à l'origine des troubles psychiques selon un modèle Bio Psycho Social



Qu'est-ce qu'un trouble psychique ?

Névrose

Troubles de l'humeur ⇒ dépression, trouble bipolaire...

Troubles anxieux ⇒ phobie, trouble obsessionnel compulsif...

Troubles de la personnalité ⇒ borderline...

Troubles des conduites alimentaires ⇒ anorexie mentale, boulimie...

Troubles addictifs ⇒ alcool-dépendance...

Les personnes ont conscience des troubles
Il n'y a, généralement, pas de rupture avec la réalité

Psychose

Troubles psychotiques ⇒ trouble du spectre schizophrénique, bouffée délirante aiguë, délire paranoïaque...

Les personnes n'ont pas ou ont peu conscience des troubles
Il y a, généralement, une perte de lien avec la réalité



Alors, comment définir le handicap psychique ?

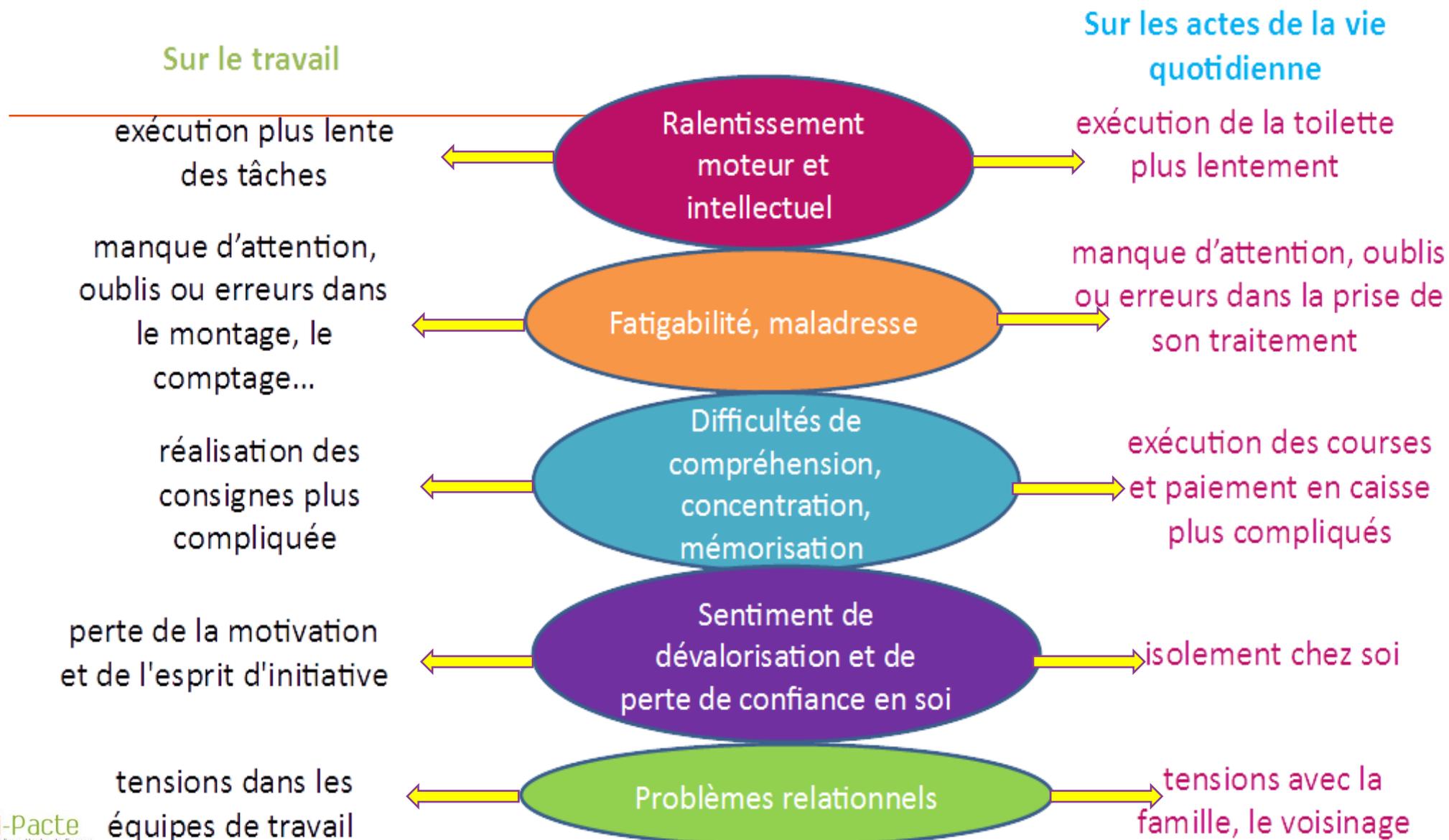
Trouble psychique

Conséquence

Handicap psychique



Répercussions du trouble psychique



Quelles sont les particularités du handicap psychique ?

- Alternance (variabilité) d'états psychiques : altération de la pensée, de l'humeur; du comportement
- Potentiel intellectuel intact dans certaines dimensions pouvant s'accompagner de troubles cognitifs
- Difficulté voire incapacité pour la personne à demander de l'aide (non demande)
- Nécessité d'un suivi médical régulier
- Stigmatisation liée à la méconnaissance et à la crainte qu'inspire le handicap psychique



La loi du 11 février 2005



Elle reconnaît les troubles psychiques comme pouvant être à l'origine d'une situation de handicap : constitue un handicap, « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Cependant, tous les troubles psychiques ne sont pas invalidants ; ce sont leur intensité et leur répétition qui traduisent un handicap en pénalisant et freinant l'intégration sociale et professionnelle de la personne.



Troubles psychiques et handicap psychique



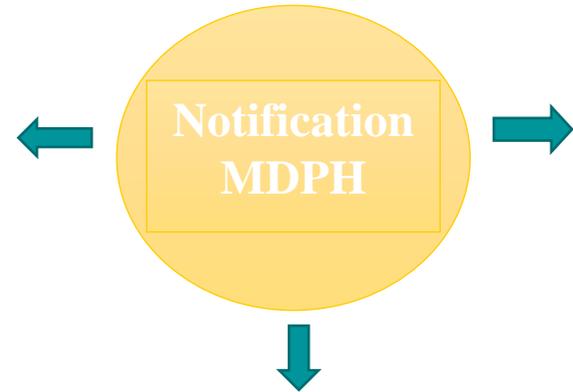
Les acteurs clés



Une complémentarité entre les différents acteurs



Vivre avec un handicap psychique : l'accompagnement médico-social



Le travail

- Milieu protégé : Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT), Service d'Insertion Sociale et professionnelle
- Centre de Rééducation Professionnelle (CRP – CPO)
- Milieu ordinaire : Entreprise Adaptée (EA) ou entreprise ordinaire

Service d'accompagnement

- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- Service Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Service d'Accueil de Jour (SAJ)
- Service d'Accompagnement et Soutien à la Parentalité (SASP)

Hébergement

- Foyer d'hébergement
- Foyer de vie
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)



Troubles psychiques et emploi

Clichés / Réalités

« Les personnes souffrant de troubles psychiques sont incapables de travailler »

- L'amélioration des traitements et de la qualité de vie permet à un grand nombre de personnes de travailler.

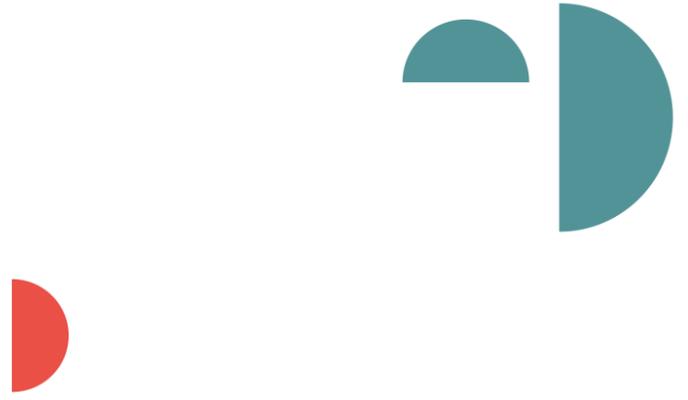
« Les troubles psychiques génèrent de la violence, c'est risqué en milieu de travail »

- Il n'y a pas de corrélation entre diagnostic psychiatrique et passages à l'acte violent. Lorsque les personnes ne vont pas bien, elles ont plutôt tendance à s'isoler et à s'absenter.

Source : psycom.org

Quelque chiffres...

- 1^{ère} cause d'invalidité
- 2^{ème} cause d'arrêt de travail
- 20% de la population souffre de troubles psychiques en Europe.
Plus de **60% sont en emploi.**



Sources : Rapport C NAM,
2004

OCDE rapport mal être au
travail 2012

Reconnaissance du handicap psychique :

RQTH :

« Toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites, par suite d'une altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques, est considérée comme travailleur handicapé. Cette qualité doit être reconnue par une administration compétente. Elle favorise l'accès à l'ensemble des mesures en matière d'emploi et de formation professionnelle des personnes handicapées » (CDAPH)

Bénéfices de la RQTH :

- l'orientation possible, par la CDAPH, vers une entreprise adaptée ou un ESAT,
- l'orientation vers des stages de préformation professionnelle ou de rééducation professionnelle,
- le soutien du réseau de placement spécialisé CAP Emploi,
- le possible recours aux aides de l'AGEFIPH et du FIPHFP,
- l'obligation d'emploi à laquelle sont soumis les employeurs.

La demande se fait à l'aide du "formulaire de demande(s)" unique de la MDPH.



La situation de handicap psychique au travail

► Impact des troubles de manière durable et récurrente sur les situations de travail

- Mme M est secrétaire, elle souffre de dépression : elle a de fortes angoisses, récurrentes
- Ces troubles ont un impact sur sa capacité à trouver la force de se lever le matin
- Elle n'arrive pas à l'heure au travail
- La vie en équipe est difficile, les autres collègues lui font des remarques et elle s'isole

Facteurs environnementaux :

De risques : demander à Mme M de travailler en équipe sans préparation préalable

De résilience : permettre à Mme M d'aménager ses horaires

Facteurs personnels :

De risques : je ne sais pas m'adapter au changement de rythme de travail

De résilience : je sais demander de l'aide quand j'en ai besoin

La situation de handicap psychique au travail

► Impact des troubles de manière durable et récurrente sur les situations de travail

- Mr D travaille dans les espaces verts et a des troubles psychotiques
- Ces troubles ont un impact sur sa capacité de concentration
- Il souffle régulièrement dans le vide avec la souffleur au lieu de souffler sur les feuilles mortes
- Il n'arrive pas à réaliser cette tâche selon la procédure écrite

Facteurs environnementaux :

De risques : imposer à Mr D un temps limité pour réaliser la soufflerie des feuilles

De résilience : mettre en place une production d'équipe et non une production individuelle

Facteurs personnels :

De risques : je me fatigue vite si je reste trop longtemps concentré sur une même tâche

De résilience : j'alterne des tâches avec attention soutenue et d'autres moins exigeantes

Dans un cadre professionnel...

L'accompagnement professionnel :

- La personne ne se résume pas à la maladie :

 - Réfléchir à comment les symptômes vont s'intégrer dans le travail?

Certaines capacités peuvent être modifiées (autonomie, cognitives, apprentissage...) mais pas forcément du à la maladie.

- Se poser la question de ce qui est possible avec la personne? Quels sont mes points forts ? Mes points faibles ?

- Imaginer aussi ce que ca représente pour la personne de passer d'étapes à étapes ? (spécificité du handicap psychique touche l'organe même de la construction de projet)

- Certaines personnes ont conscience de leurs symptômes et les régulent mais attention qu'est ce qu'elles mettent en place et qu'est ce que ca leur coute?



Dans un cadre professionnel...

L'accompagnement professionnel :

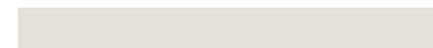
- Partir des souhaits de la personne et des ressources mobilisables
- Mesurer l'impact de la maladie sur le travail et vice versa l'impact du travail sur la maladie
- Réfléchir à un projet réaliste et réalisable (stress, mi-temps...)
- Prendre en compte l'environnement de la personne
- Attention l'emploi n'est pas toujours thérapeutique (peut exposer la personne à des souffrances).
- L'aspect positif pour la personne : a une meilleure estime de soi, amélioration des capacités cognitives, amélioration de son état psychique...)
- Importance de travailler ensemble, en partenariat.



Dans un cadre professionnel

Les relations sociales :

- Trouver des temps et des lieux pour « souffler » ;
- Eviter certaines situations de travail à éviter, à identifier avec le salarié
- Prévoir des moments d'évaluation du mode de fonctionnement de l'équipe, et de régulation des problèmes identifiés ;
- Distinguer la sphère privée / sphère du travail
- Associer le salarié aux décisions de l'entreprise
- Parler des problèmes avec le collaborateur / pas dans son dos
- Désigner un tuteur



Les signaux qui peuvent alerter

- Arrêts fréquents et répétés
 - Retards fréquents
 - Diminution de la productivité
 - Accidents inexplicables
 - Indécision ou décisions erronées
 - Moral en baisse
 - Surexcitation
 - Relations difficiles et/ou changements dans les relations avec les collègues ou les clients ou isolement du collaborateur
 - Familiarité excessive
 - Gestes déplacés
 - Agressivité
 - Menace
 - Pleurs / sanglots
- Mise en retrait / aux activités collectives
 - Plaintes fréquentes de fatigues, siestes, somnolence
 - Plaintes à propos de maux divers
 - Projets grandioses
 - Suspicion d'alcoolisme ou de toxicomanie

Insertion professionnelle et maintien d'une personne en situation de handicap psychique

4 points de vigilance



#1 Bien connaître la personne

- ▶ Son environnement social et familial
- ▶ Ses compétences
- ▶ Ses besoins de compensation
- ▶ Ses souhaits
- ▶ Mise en situation (stages)



Insertion professionnelle et maintien d'une personne en situation de handicap psychique

4 points de vigilance

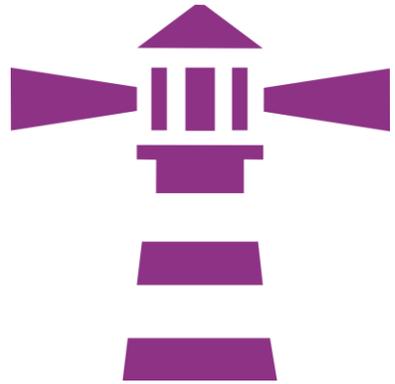


#2 Proposer un poste adapté

- ▶ Réponses adaptées et évolutives
- ▶ Mi-temps
- ▶ Précision des tâches à effectuer
- ▶ Découper les tâches
- ▶ Expliquer, rassurer, valoriser

Insertion professionnelle et maintien d'une personne en situation de handicap psychique

4 points de vigilance



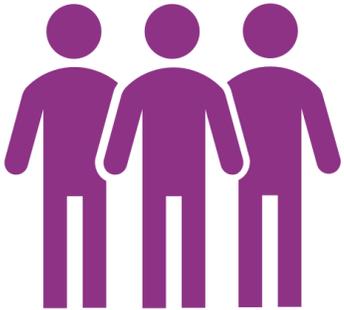
#3 Accompagner le manager qui va accueillir la personne



- ▶ Sensibiliser au handicap psychique
- ▶ Aborder la personne et son handicap avec l'encadrant
- ▶ Impliquer l'équipe dans l'emploi occupé
- ▶ Organiser des temps d'échanges sur des situations vécues par l'encadrant
- ▶ Former

Insertion professionnelle et maintien d'une personne en situation de handicap psychique

4 points de vigilance

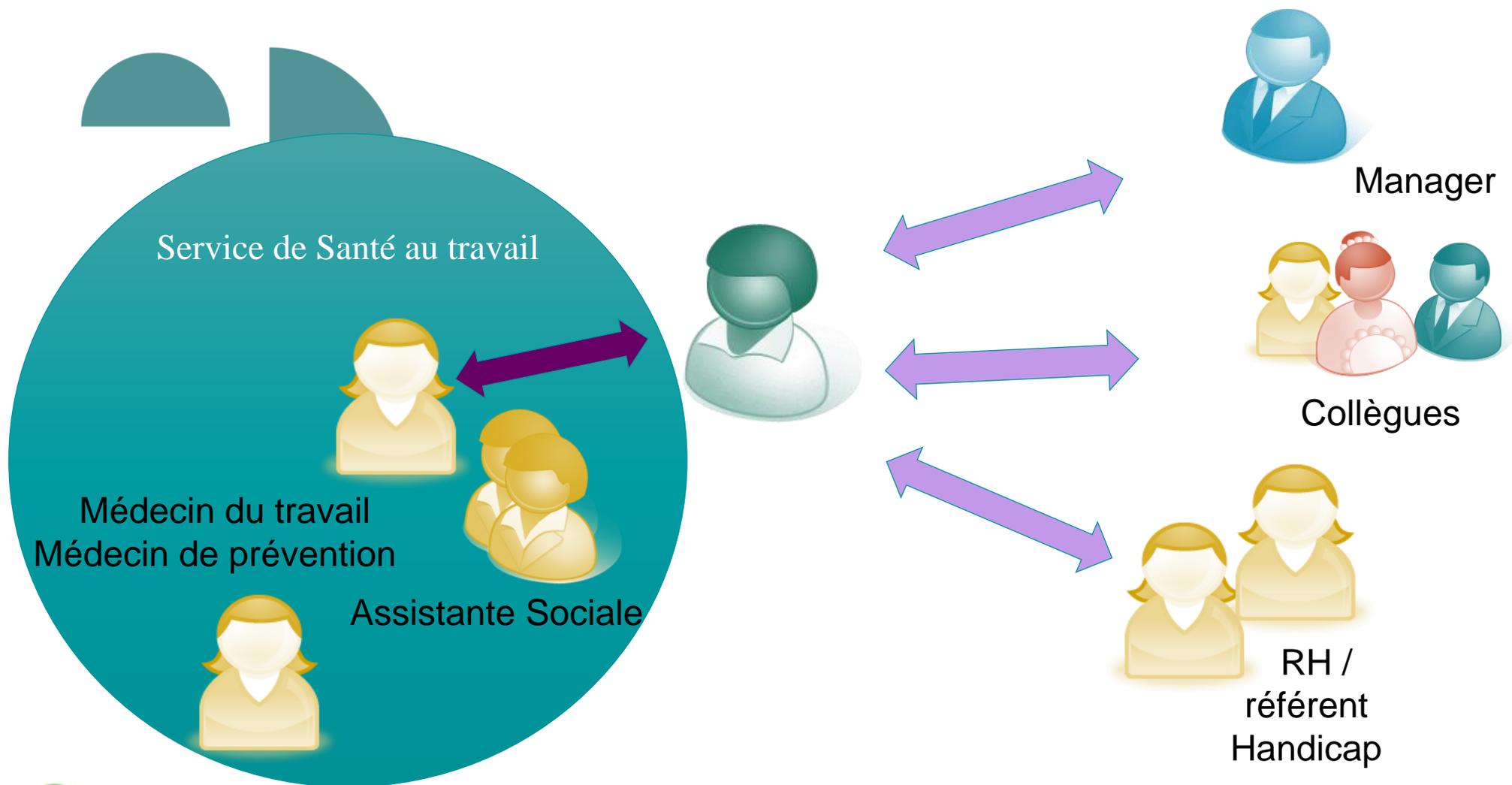


#4 Mettre en place un accompagnement au long cours

- ▶ Sur-mesure
- ▶ Anticiper suite aux problématiques rencontrées
- ▶ Entretien, évaluations, bilans réguliers
- ▶ Mise en place d'un référent
- ▶ Être attentif
- ▶ Travailler en partenariat (soins, famille, service social...)



Acteurs clés dans l'entreprise :



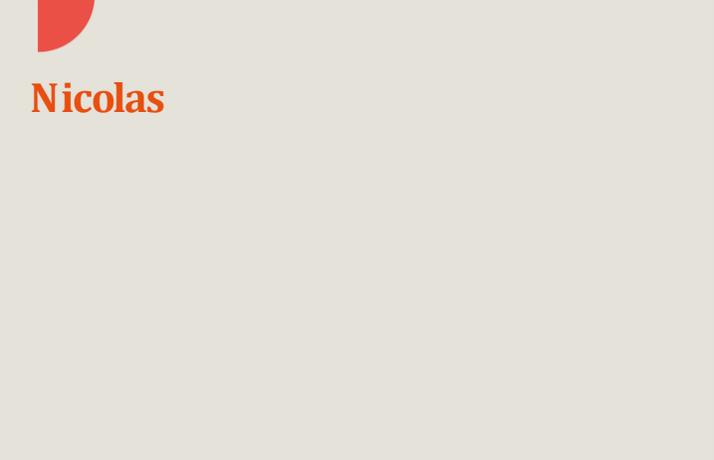
Acteurs clés :

- Référent handicap / RH
- Médecins du travail / Médecins de prévention / Psychologue du travail
- Instances représentatives du personnel
- Services sociaux intra entreprises
- Dispositif Emploi Accompagné
- CAP EMPLOI/Pôle Emploi/Missions Locales...
- Agefiph / FIPHFP
- ...



Témoignage

L'impact du handicap psychique au sein d'un parcours professionnel :
témoignage de Nicolas



Nicolas



Merci de votre attention

Avec la participation du CREHPSY Hauts-de-France :

(Centre de ressources sur le handicap psychique)

Tel : 03 20 16 56 10

Site : www.crehpsy-hdf.fr

La Nouvelle Forge

Site : www.passagepro.fr

Organisé par Handi-Pacte Hauts-de-France :

Site : <http://www.handipacte-hdf.fr/>

Mail : handipacte@apradis.eu



Retrouvez
plus d'informations
sur www.fiphfp.fr



Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la fonction publique
12 avenue Pierre Mendès France
75014 PARIS Cedex 13

